

PROFESSIONNALISANT

ASSISTANT·E DE VIE AUX PERSONNES

1 emploi = 1 formation



"



L'Assistant de Vie aux Personnes intervient dans les lieux de vie pour personnes dépendantes. Il assure la propreté et l'hygiène des lieux et peut occasionnellement seconder le personnel soignant dans l'accompagnement des résidents. Outre ses responsabilités habituelles de nettoyage et de bionettoyage, il peut participer au service des repas et aider les résidents les plus autonomes à se déplacer.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **532h**

Immersion en entreprise : **182h**

Total : **714 heures**

LIEU & DATE DE FORMATION

Changé : **27/04/2026** au **08/10/2026**

OBJECTIFS

Accéder à l'emploi durable dans le domaine des services à la personne,

Développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de service médico social ou d'assistant de vie.



COMPÉTENCES CIBLÉES

Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des personnes

Participer à la préparation et au service des repas en tenant compte des normes d'hygiène et des régimes alimentaires des personnes

Accompagner les personnes dépendantes dans les gestes de la vie quotidienne

FORMATION PROPOSÉE AUX :



MÉTIERS CIBLÉS

L'Agent·e de service Médico-social assure l'entretien des locaux et le service de restauration dans les structures médico-sociales. Il·elle est généralement employé dans les structures médico-sociales mais il·elle peut également exercer son activité auprès de prestataires qui assurent le nettoyage et le bionettoyage pour le compte de ces structures.

Assistant de vie
Agent de service hôtelier
Agent hôtelier

Agent de service logistique
Agent de service hébergement
Agent de service intérieur



PROGRAMME DE LA FORMATION*

Modules d'intégration (66,5h)

Modules techniques (388,5h)

Communication professionnelle
Posture professionnelle et connaissance du secteur
Connaissance et adaptation aux publics
Entretien
Bionettoyage
Soins aux personnes/résidents
Transferts et déplacements
Fin de vie et deuil
Participation à la préparation et au service des repas
Prise en compte du développement durable

Modules d'évaluation et d'accompagnement à l'emploi (77h)



LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

Le tutorat technique : Vos formateurs peuvent vous dépanner ou vous mettre en contact avec nos services d'assistance pour résoudre vos difficultés d'ordre numérique.



EXAMEN

Cette formation ne donne pas lieu à une certification. Des évaluations, en cours et en fin de formation, vous permettront d'évaluer votre progression au regard des compétences attendues par les employeurs.



PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

Accueil adapté

Circulation facilitée

Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis :

Être demandeur·euse d'emploi, âgé·e d'au moins 16 ans

Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité

Maîtriser des savoirs de base (lire, écrire, compter)

Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau validateur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, le Département,)

Être volontaire pour s'inscrire dans un parcours de formation visant l'accès à une certification (totale ou partielle)

Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport..)

Pour les personnes non francophones, justifier d'un niveau A1 en FL



FINANCEMENT POSSIBLE

Cette formation est ouverte aux demandeurs d'emploi. Elle est cofinancée par la Région Pays de la Loire, l'Etat (Pacte régional d'investissement dans les compétences Pays de la Loire) et l'Union européenne (FSE+).

Conditions :

Être sorti du système de formation initiale depuis au moins six mois

Ne pas avoir effectué de formations qualifiantes financées par le Conseil Régional depuis 24 mois

Les personnes de nationalité étrangère, doivent, pour entrer en formation 1 Emploi = 1 Formation, être en possession d'un titre de séjour, assorti d'une autorisation de travail qui n'est pas incompatible avec la formation (notamment en termes de domaine professionnel, de zone géographique ou encore de nombre maximum d'heures de travail autorisées).



Cofinancé par l'Etat dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences



Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation



**Pour tous renseignements,
contactez notre plateforme d'informations :**

 **02 43 66 08 19**
antenne.laval@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr